



Le « Flash Info Mortalités » (FIM) présente aux conchyliculteurs une actualité sur les mortalités des bivalves en élevage. Les faits et connaissances communiqués sont validés par l'ensemble des partenaires : Ifremer, DDTM, CRC-17 et CAPENA

I. Objectifs de la cellule de veille des mortalités des cheptels

- Répondre aux attentes professionnelles en termes d'information en temps de crise en réalisant un retour d'information rapide, concerté et unique vers la profession.
- Fournir une information validée et accessible à l'ensemble des professionnels, en particulier en temps de crise.
- Renforcer la communication entre les services de l'état, le CAPENA et la profession.

II. Fonctionnement

Le groupe collaboratif, appelé « Cellule de veille » se réunit en général 2 à 3 fois par an en fonction de la situation et de l'évolution des mortalités, afin de créer et éditer les bulletins d'information "Flash Info Mortalités" (FIM).

Le bulletin d'information Flash Info Mortalités fait état des mortalités recensées *via* les différents structures productrices de données et des informations recensées par le CRC-17 et la DDTM et Charente-Maritime.

III. Sources de données

1. Observatoire ostréicole du littoral charentais

Suivi des mortalités sur des lots d'huîtres issus de captage naturel du Bassin de Marennes-Oléron (parc des Longées). Suivi sur 9 parcs de demi-élevage et 3 parcs de pousse, pendant un cycle d'élevage de 3 ans.

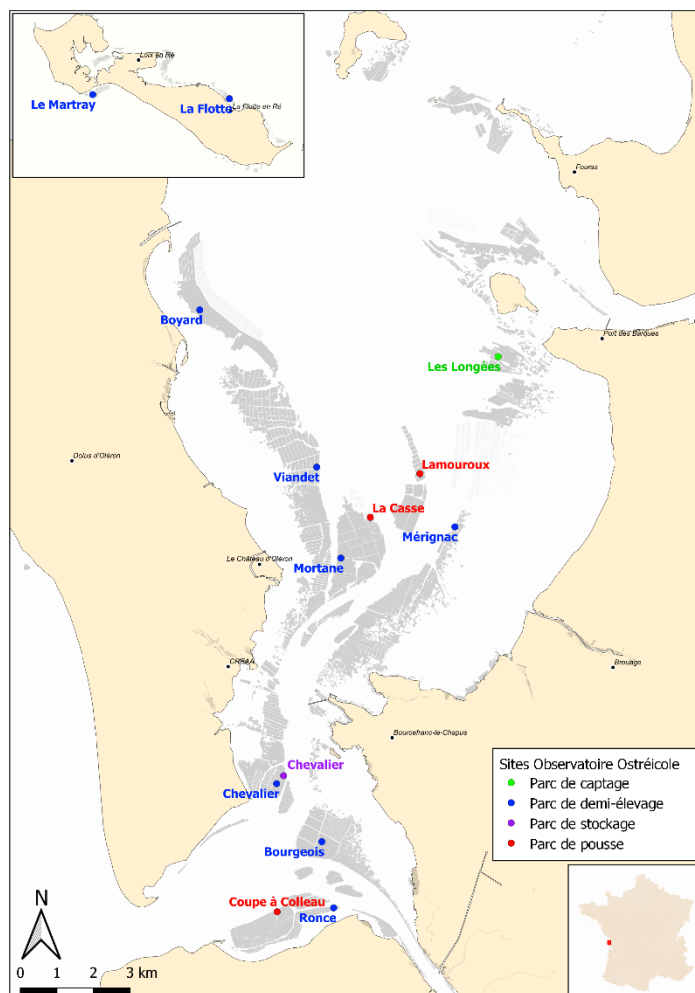
3 classes d'âges suivies : Naissains (An1) - Juvéniles (An2) - Adultes (An3)

Constitution des lots :

- Confection initiale de 15 poches de 500 naissains (An1) captés dans le bassin, mises à l'eau mi-mars.
- Suivi d'une poche témoin pour les échantillonnages saisonniers (survie et croissance) pour chaque classe d'âge et parc.
- Bilan annuel réalisé sur l'ensemble des poches de lot chaque hiver. Les huîtres sont ensuite remises en poche sur les parcs d'origine. Densité : 250 huîtres An2/poche puis 180 huîtres An3/poche.

Fréquence des échantillonnages :

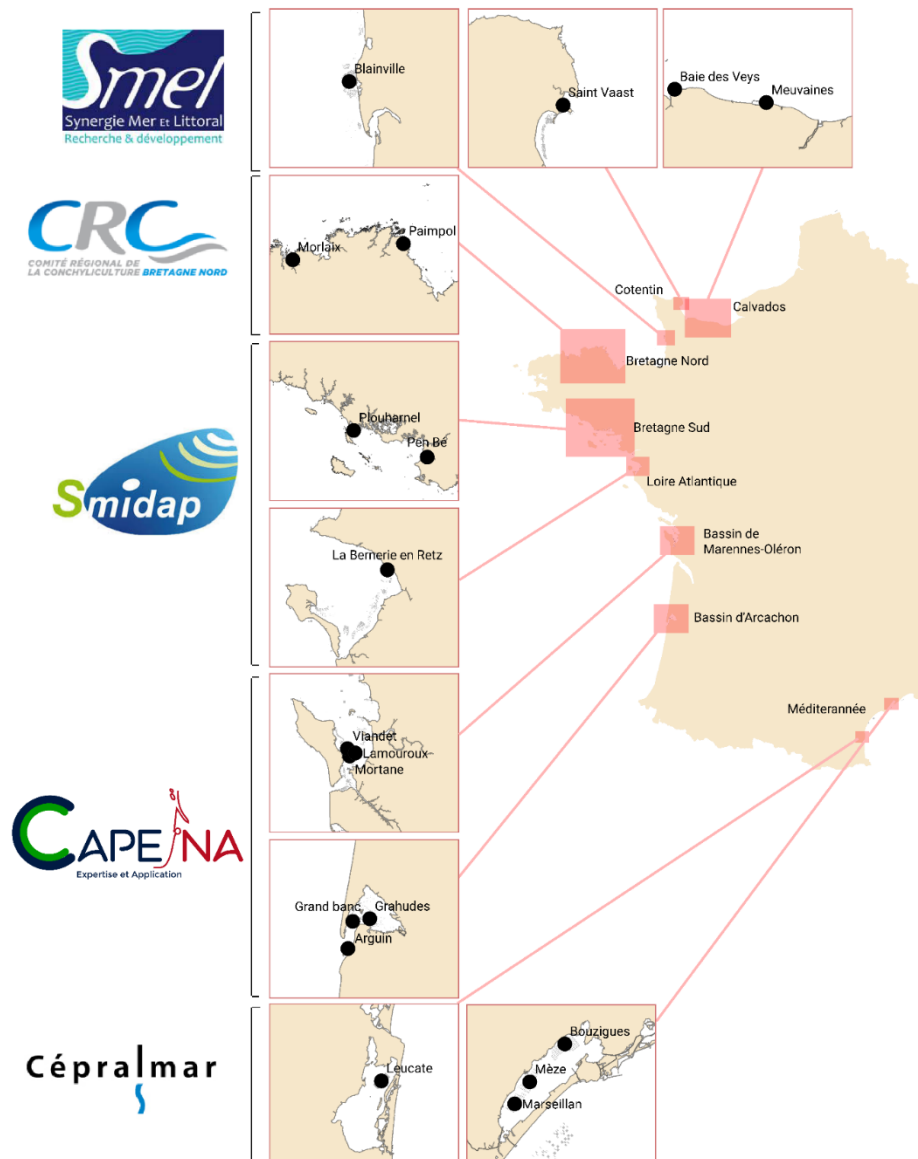
- Trimestriels (saisonniers) et mensuels en période à risque (avril à juin).
- Bilan annuel en décembre sur les An 3, février sur les An 1 et An 2.



Bulletins saisonniers à destination de la profession diffusés début juillet, fin septembre et fin décembre à la suite des échantillonnages saisonniers. Bilan annuel édité en mars-avril. L'ensemble des bulletins sont disponibles sur le site du CAPENA : www.cape-na.fr

2. SUZON : SUIVI comparatif du statut ZOosanitaire et des performances productives des Naissains d'huîtres creuses selon leur origine et leur cycle d'élevage en milieu professionnel

Suivi des mortalités sur des lots communs mutualisés entre les 4 Centres Techniques Régionaux (SMEL, SMIDAP, CAPENA, CEPRALMAR) et le CRC Bretagne Nord.



Lots suivis :

- 3 lots 3N de différentes écloséries,
- 3 lots 2N de différentes écloséries,
- 1 lot naturel arcachonnais,
- 1 lot naturel charentais.

Cycles de 2 ou 3 ans (An1, An2, an3), selon la productivité du site et du lot, en concordance avec les pratiques professionnelles de chaque bassin de production.

Constitution des lots :

- Suivi par échantillonnage réalisé sur 1 poche témoin par lot.
- Bilan annuel sur les 3 poches de chaque lot (octobre à décembre) et re-confection des lots pour l'année suivante.
- Densité : 1000 huîtres An1/poche ; 300 huîtres An2/poche et 180 huîtres An3/poche.

Fréquence des échantillonnages :

- Trimestriels (saisonniers) et mensuels en période à risque (avril à juin).
- Bilan annuel de fin d'année d'élevage d'octobre à décembre.

3. Réseau d'Observations Conchylicoles (ECOSCOPA) d'Ifremer

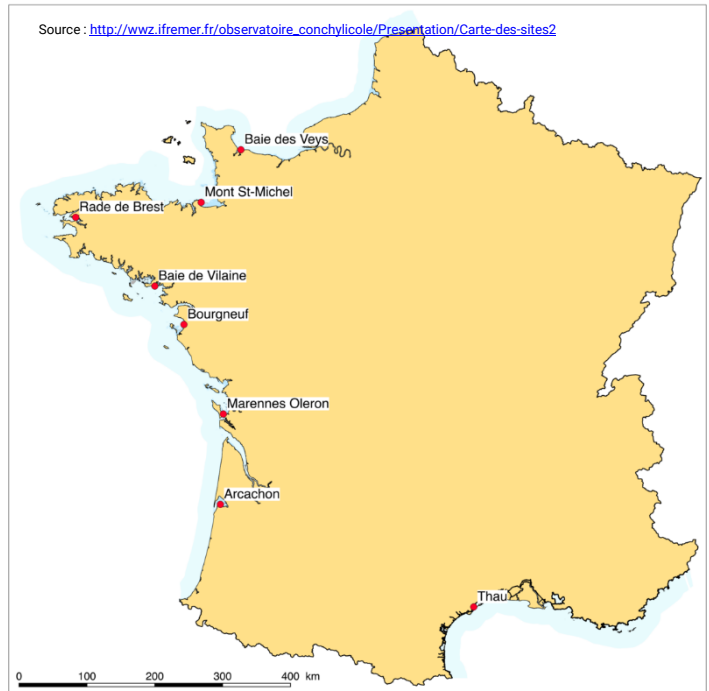
Un bulletin d'information annuel retransmet l'ensemble des données de ce suivi.
Suivi des mortalités sur des lots de naissains standardisés Ifremer (NSI) diploïdes.

3 classes d'âges suivies :

- Naissains NSI : N
- Juvéniles (18 mois) NSI : N+1
- Adultes (30 mois) NSI : N+2

Réseau national composé de 8 sites répartis sur l'ensemble des bassins de production conchylicole et suivi par les Laboratoire Environnement Ressources (LER) référent :

Secteur	Libellé site
Baie des Veys	Géfosse
Baie Mont Saint Michel	Cancale -Terrelabouet
Rade de Brest	Pointe du Château
Baie de Vilaine	Rivière de Pénerf
Baie de Bourgneuf	Coupelasse
Marennes-Oléron	D'Agnas
Bassin d'Arcachon	Tès
Etang de Thau	Marseillan Est



Fréquence des échantillonnages :

- Bimensuels de mars à octobre
- Mensuels le reste de l'année

Les données sont saisies, après chaque échantillonnage dans la base Quadrige² qui fédère les données des différents réseaux de surveillance de l'Ifremer.

Des bulletins d'informations sont édités à l'issue de chaque échantillonnage. Ces bulletins sont disponibles en suivant ce lien : http://wwz.ifremer.fr/observatoire_conchylicole

4. Réseau d'observation national mytilicole d'Ifremer (MYTILOBS)

Un bulletin d'information mensuel et un rapport annuel.

Suivi des mortalités, croissance et biométrie d'un lot de moules « sentinelles », issus de captage sur corde dans les Pertuis charentais, sur 5 secteurs d'élevage du littoral métropolitain :

- Agon : côte ouest Cotentin, en Normandie ;
- Le Vivier : baie du Mont Saint Michel, en Bretagne Nord ;
- Pont Mahé : baie de Vilaine, en Bretagne Sud ;
- Aiguillon : pertuis Breton, en Vendée ;
- Boyard : pertuis d'Antioche, en Charente maritime.

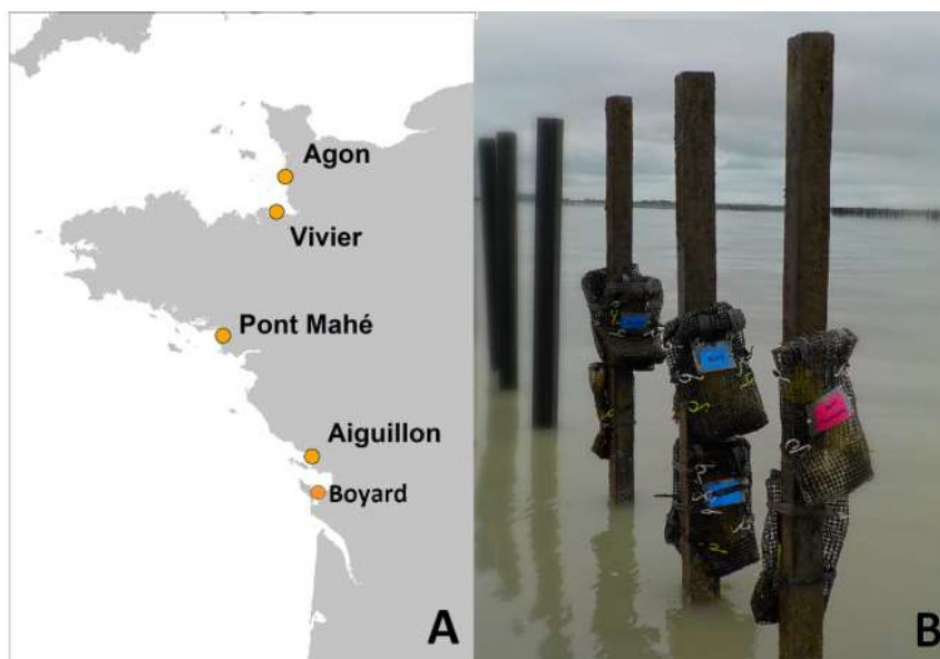


Figure 1 : A) Localisation des sites ateliers du réseau et B) Dispositif déployé sur l'un des sites ateliers (site du Vivier-sur-mer, 2016).

Plan d'échantillonnage :

	Octobre	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	Décembre
Cheptel sentinelle	Première biométrie et déploiement sur les sites	Comptages et biométries mensuels												Relevage final	
Sonde	Rotations mensuelles														
Bulletins	Edition mensuelle														

Les données sont saisies, après chaque échantillonnage dans la base Quadrigé² qui fédère les données des différents réseaux de surveillance de l'Ifremer.

Des bulletins d'informations sont édités à l'issue de chaque échantillonnage. Ces bulletins sont disponibles par demande d'inscription à la liste d'envoi observatoire_mytilicole@ifremer.fr.

Le rapport annuel est disponible sur :

<https://wwz.ifremer.fr/lern/Reseaux-d-Observations/Ressources-conchylicoles/Observatoire-Mytilicole2>.

IV. Le rôle du CRC-17 et de la DDTM17

La cellule de veille permet au CRC-17 et à la DDTM de partager leurs informations sur les mortalités. Tout conchyliculteur a l'obligation réglementaire de signaler auprès de la DDTM les épisodes anormaux de mortalité. Cette déclaration est à déposer ou à envoyer à la DDTM (ddtm-cultures-marines@gironde.gouv.fr) dès l'apparition du phénomène. Cela permet notamment de lancer la recherche d'agents infectieux (réseau REPAMO). Le suivi des épisodes de mortalité et la rapidité des analyses dépendent directement du respect de cette consigne.

En bref

La cellule de veille des mortalités permet aux 4 partenaires de se regrouper pour faire le point sur les mortalités et élaborer le rendu de l'information sous la forme d'un "Flash Info Mortalités" (FIM) largement diffusé aux professionnels et à l'ensemble des acteurs du littoral.

Le FIM intègre les résultats des différents suivis sur les mortalités des cheptels en Charente-Maritime et les autres bassins de production conchylicole, présentés dans ce bulletin n°0 de référence.